



AU PIED DE MON ARBRE

Bulletin d'information gratuit à usage interne du Cercle

N° 3 – déc. 98/janvier 1999

VERSIFICATION au pied de mon arbre...

Je suis gêné,
Généalogie ;
Votre Magie
M'a désarçonné

Est-ce à Bicêtre
Ou bien à Cambrai
Que je saurai
Quand naquit l'Ancêtre ?

Un testament,
Un acte de vente,
Le nom s'évante,
Je suis là vraiment.

De ce couvercle
Sourd une vapeur...
En ai-je peur ?
Je m'inscris au Cercle.

Tout tourne rond :
Des feuilles d'archives
Encore Vices
Me renseigneront.

L'aïeul du père,
A jambe de bois,
Que je revois,
Quel point de repère !

Grâce aux Mormons,
A leurs microfiches,
Toi, tu défriches
Merveilles et monts.

Puis le notaire
Qui ma terre vend
Son verre tend
Au lieu de se taire.

Que de voisins
A l'Hôtel de Ville
- Foi de vigile -
S'apprennent cousins !

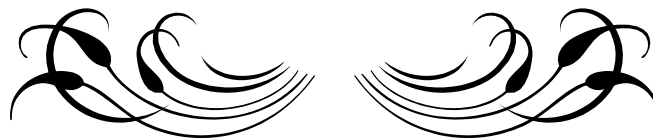
La sépulture
Mieux que Minitel
Me dit d'Untel
La progéniture

Ainsi joyeux
Par mainte recherche
Je sais où perche
L'arbre des Aïeux

Paul MIRTYVES

S O M M A I R E

- ◆ Le mot du président
- ◆ Les principales sources
- ◆ Modes de classification des documents
- ◆ Renseignements utiles
- ◆ Une page d'histoire



LE MOT DU PRESIDENT

J'adresse mes vœux les plus sincères, pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont chers. Que cette nouvelle année 1999 vous apporte la satisfaction et la réalisation de vos souhaits les plus chers.

Le cours de paléographie, tenu par M. TARNUS, aura lieu le 4^{ème} samedi du mois, pendant une période d'essai de 3 mois, simultanément avec la permanence, ce qui incitera peut-être certains d'entre vous à y participer.

Le travail principal de cette année, et probablement des années suivantes, consistera dans le dépouillement des communes de notre secteur pour la période du XIX^{ème} siècle afin de compléter les éléments en notre possession.

Que cette année soit fructueuse pour vos recherches personnelles !

LES 37 PRINCIPALES SOURCES

Fichier : PRINCIPALES SOURCES EN FRANCE	9/10	11è	12è	13è	14è	15è	16è	17è	18è	19è	20 siècles
1 – RECENSEMENTS	XXX	XXX
2 – LISTES ELECTORALES	XXX	XXX
3 – LISTES D'OPTION DES ALSACIENS-LORRAINSX	...
4 – PASSEPORTS POUR L'INTÉRIEUR	XXX	...
5 – REGISTRES DE CONSCRIPTION	XXX	XXX
6 – ÉTAT CIVILX	XXX	XXX
7 – REGISTRES D'ÉMIGRÉS, PASSEPORTS POUR L'ÉTRANGERX	XXX	XXX
8 – REGISTRES DES HOPITAUX	XXX	XXX	XXX
9 – DOCUMENTS CONCERNANT LES ISRAELITES JUIFS	XXX	XXX	XXX
10 – ROLES DES PASSAGERSX	XXX	XXX	XXX
11 – LETTRES DE NATURALISATION & CHANGEMENT DE NOMXX	XXX	XXX	XXX
12 – REGISTRES D'ENGAGEMENT POUR LES COLONIESXX	X..
13 – REGISTRES DE L'ARMÉE DE TERRE	XXX	XXX	XXX	XXX
14 – REGISTRES DE LA MARINE	XXX	XXX	XXX	XXX
15 – PENSIONS MILITAIRES	XXX	XXX	XXX	XXX
16 – PROTESTANTS:INFORMATIONS GÉNÉRALESXX	XXX	XXX	XX.	XXX
17 – REGISTRES PAROISSIAUX CATHOLIQUESXX	XXX	XXX	XXX	XXX
18 – REGISTRES PAROISSIAUX PROTESTANTSXX	XXX	XXX	XXX	XXX
19 – DOSSIERS DES FONCTIONNAIRESXX	XXX	XXX	XXX	XXX
20 – ARCHIVES DE LA POLICE ET DES PRISONS	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
21 – TUTELLES DES ORPHELINS	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
22 – ARCHIVES JUDICIAIRES, TRIBUNAUX RÉVOLUTIONNAIRES	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
23 – INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS (NOTARIAT)	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XX.	...
24 – DONATION ENTRE VIFS (NOTARIAT)	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
25 – TERRIERS (NOTARIAT)	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
26 – PARTAGES DE SUCCESSION (NOTARIAT)	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
27 – TESTAMENTS (NOTARIAT)	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
28 – CONTRATS DE MARIAGES (NOTARIAT)	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
29 – REGISTRES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
30 – IMPOTS SEIGNEURIAUX : DENIER, TAILLE	XXX	XXX	XXX	XXX	XX.
31 – ARCHIVES DES MONASTÈRES, COUVENTS	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
32 – OBITUAIRES	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
33 – INSCRIPTIONS MORTUAIRES	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
34 – REGISTRE DE BOURGEOISIE ET DES CORPORATIONS	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
35 – FIEFS, ARCHIVES DE LA JUSTICE SEIGNEURIALE	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
36 – COLLECTIONS GÉNÉALOGIQUES	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
37 - CARTUAIRES	XXXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX

PRINCIPAUX MODES DE CLASSIFICATION DES DOCUMENTS

Ils sont répertoriés dans vingt cinq séries de A à Z selon les thèmes suivants :

Série A	Domaine public	Série M	Administration générale, listes électorales, recensements, état-civil (après 1792)
Série B	Justice	Série N	Administration départementale (après 1800)
Série C	Impôts (Ancien Régime) Administration provinciale	Série O	Administration communale (après 1800)
Série D	Enseignements	Série P	Cadastre, finances (après 1800)
Série E	Familles, état-civil (avant 1792), minutier notaires	Série Q	Ventes biens nationaux, hypothèques, domaines
Série F	Documents familiaux et divers documents	Série R	Armées
Série G	Clergé séculier	Série S	Travaux publics
Série H	Clergé régulier	Série T	Enseignements (après 1800)
Série I	Documents religion protestante	Série U	Justice (depuis 1800)
Série J	Documents divers (depuis 1944)	Série V	Divers cultes (de 1802 à 1905)
Série K	Textes de lois	Série X	Assistance publique (après 1800)
Série L	Révolution, séquestres, émigrés	Série Y	Prisons (depuis 1800)
		Série Z	Affaires diverses

Pour simplifier, il faut retenir que :

- Séries A à I = Ancien Régime
- Série L = Révolution
- Séries M à Z = Période post-révolutionnaire
- Série J = Période post-deuxième Guerre mondiale

RENSEIGNEMENTS UTILES

✓ **Français en Algérie** : Il y a deux sortes d'archives.

Les plus récentes sont au service de l'état-civil du Ministère des Affaires Étrangères à Nantes (11, rue Maison-Blanche – 44091 Nantes Cedex 9).

Les plus anciennes, avant 1790, sont au Centre des Archives d'Outre-Mer (rue du Moulin de Testas – 13100 Aix-en-Provence) où l'on peut faire soi-même des recherches. (R.L du 8/11/98)

✓ **Recherches luxembourgeoises** :

Les personnes effectuant des recherches luxembourgeoises doivent formuler leur(s) demande(s) à notre Cercle qui les transmettra ensuite à M. GUEIBE.

✓ **Date de l'assemblée générale** : Samedi 13 mars 1999 à 14h00 – Salon Petitier, Hôtel de Ville de Longwy-Bas.

✓ **Cours de paléographie dispensés par M. TARNUS** : Désormais, ceux-ci auront lieu le 4^{ème} samedi du mois, simultanément avec la permanence.

✓ **Bilan des permanences** : Un premier bilan a été dressé pour la période du 27/10/98 au 31/12/98. Le taux de fréquentation étant satisfaisant, aucun changement n'est apporté quant à la périodicité de ces permanences jusqu'au mois de mars (voir calendrier ci-joint).

❖ **DIVERS**

✓ Situation actualisée au 01/12/98 de la base de données

Départements	Mariages	Naissances	Décès
52	10 865 (17/02/1580 – 30/08/1815)	-	-
54	307 469 (29/09/1575 – 27/12/1898)	161 650 (15/01/1584 – 15/12/1896)	80 039 (05/12/1584 – 30/07/1898)
55	308 245 (25/11/1576 – 31/12/1892)	-	-
57	315 014 (22/04/1563 – 22/11/1898)	54 145 (1645 – 19/12/1897)	14 839 (12/11/1674 – 17/11/1896)
67	8 495 (13/11/1685 – 28/10/1882)	-	-
68	4 722 (7/05/1647 – 13/08/1797)	-	-
70	9 180 (16/08/1609 – 28/12/1895)	-	-
88	440 297 (3/07/1580 – 30/07/1898)	364 272 (21/11/1585 – 12/11/1897)	201 423 (3/01/1613 – 13/11/1897)

✓ M. Patrick BINET nous fait part de la sortie prochaine de son ouvrage intitulé "**Cousins des Amériques**" (*Ascendance de Josefa Evelina MUZARD 1835-1913*). L'ouvrage comporte 50 chapitres, un index de 100 pages recensant 8500 personnes portant plus de 3500 patronymes différents, 180 illustrations différentes (reproductions de documents, de photographies, de portraits, de cartes...), enfin une abondante bibliographie et la liste des sources consultées. Tirage très limité au pris de 395 FRF plus port (40 FRF). S'adresser à M. Patrick BINET - 263, chemin de la Grivelière – 38330 BIVIERS - France

UNE PAGE D'HISTOIRE (article de M. MIGETTE)

Pour faire suite au précédent article, nous allons identifier les villages qui constituaient la prévôté de LONGWY ainsi que ceux des prévôtés limitrophes. La connaissance de ces juridictions civiles et criminelles nous est indispensable pour pouvoir orienter nos recherches et ce, en fonction des modifications intervenues par décisions des pouvoirs souverains, tans par annexions, traités, ou tout simplement économiques ou administratives. La composition des circonscriptions est celle du début du XVIIème siècle à défaut d'autres précisions. Il est important de savoir que le territoire juridictionnel de chaque prévôté ne varia guère pour la période comprise entre le début du XIVème siècle et le XVIIème siècle naissant.

ARRANCY

La prévôté d'ARRANCY est très ancienne. En 1213, Guillaume d'ARRANCY prévôt du lieu et sa femme, donneront la chapelle Saint Nicolas et l'hôpital d'ARRANCY, à l'abbesse de Saint-Pierre de METZ. La veille de Toussaint 1239, Thiébaud archidiacre de TREVES, confirme la donation de la cure d'ARRANCY à l'abbaye de Saint-Pierre, donation faite entre 1190 et 1212 par Jean 1^{er}, archevêque de TREVES, sur la recommandation de Thiébaud, comte de Bar et de Luxembourg. Le 29.09.1348, Jehan GOBIN cellerier de MARVILLE, clerc du scel d'ARRANCY et Isabel LE CARME sa femme, fonde la chapelle Saint Jean-Baptiste en l'église d'ARRANCY. Cette chapelle est à la nomination de l'abbesse de Saint-Pierre. Pour sa fondation, les donateurs se dessaisissent d'une partie de leurs biens par acte passé devant Jehan LE MARLIER mayeur d'ARRANCY, en présence de Symon SYMARD, Poincignon (APPARILLIERS), Bernard LE CORVISIER, Herbillon PRIN, Poincignon AUBRI, Thieron fils LE CHARRETON et Prot fils Martin des Eurantes. Notons au passage, que les PRIN, patronyme orthographié également PREIN, PROUIN, sont encore représentés à BEUVEILLE à la fin du XVIIème siècle. Le 5 mai 1444, Catherine de PRINEY, abbesse de Saint-Pierre, rédige une lettre portant commission de prévôt d'ARRANCY pour Martin DOUWEY ou Du WEY (1467). Le 26.06.1597, le prévôt CLEMENT fait échanges de quelques terres avec l'abbesse de Saint-Pierre (a). Ce personnage héritera des MERJAY, comme les MIGETTE, comme ayant épousé, selon toute vraisemblance, une fille de Jacques MERJAY capitaine prévôt de MARVILLE pour le parti du roi d'Espagne.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la prévôté d'ARRANCY, depuis l'an 1270 jusqu'au partage des terres communes en 1602, suivra le destin de la prévôté de MARVILLE. A la suite de ce traité, elle fit retour dans sa totalité au duc de Lorraine. Auparavant, elle était indivise entre les ducs de Bar-Lorraine et les ducs de Luxembourg. Le Duc de Lorraine Charles III constitua la prévôté d'ARRANCY le 13.10.1605 (b). Les villages qui la constituaient, outre ses écarts de Lopigneux, des Eurantes, étaient :

BOUDREZY (*Boudresey 1394*) 1605 distrait de la prévôté de SANCY

CIRCOURT

DOMPRIX (*Dommaryen 1602, Domereis en 1064*)

FILLIÈRES

HIGNY

1605 distrait de la prévôté de SANCY

JOPPECOURT

MERCY LE BAS

1605 distrait de la prévôté de SANCY

MERCY LE HAUT

1605 distrait de la prévôté de SANCY

MUZERAY

NOUILLOMPONT

OLLIERES

ROUVROIS sur OTHAIN

SAINT-PIERREVILLERS

SAINT-SUPPLET

XIVRY

1605 distrait de la prévôté de SANCY

Avant 1602, la **circonscription féodale des cinq villes**, terres communes, était composé de villages de Boudrezy, Higny, Mercy le Bas, Mercy le Haut et Xivry le Franc. Ces bourgs étaient indivis par moitié de la prévôté de SANCY et de la seigneurie et haute justice de MERCY le CHÂTEAU, fief du duché de Luxembourg. Les maisons particulières de Mercy le château et Martin Fontaine, ainsi que JOPPECOURT relevaient dans leur totalité du duché de Luxembourg. Le château de Mercy était situé à 2 kilomètres au nord-ouest du village de Joppécourt. Construit au XIV^{ème} siècle, il ne se releva pas des affres de la guerre de trente ans et fut détruit en 1674. Seuls quelques vestiges épars peuvent aujourd'hui témoigner de ce que fut autrefois la résidence de l'importante famille de Mercy. La ferme de Martinfontaine est située à mi-distance entre le château et le village. Les "cinq villes" seront érigées en comté puis en prévôté par le duc Léopold en 1719.

LONGUYON

Longuyon fut érigée en prévôté par Thiébaud II de Bar, peu après son affranchissement à la loi de Beaumont en 1270. Le nom de "LONGUYON" apparaît pour la première fois en 634 lorsque le diacre Adalgisel, neveu du roi Dagobert I^{er}, institue par testament le monastère de Sainte Agathe comme son héritier. En 973, l'archevêque de TREVES, transforme le monastère en collégiale. Il semblerait qu'au XIII^{ème} siècle, LONGUYON ait été sous la protection du château de MUSSY, situé sur la Chiers à 1500 mètres en aval. La guerre entre le duc de Lorraine et Charles le téméraire entraînera sa destruction en 1481, tandis que la ville de LONGUYON et les villages de la prévôté seront ravagés.

Nous relevons cependant qu'en 1653, Jean WALTRIN colonel de S.A. de Lorraine, prévôt de LONGUYON, est gouverneur de MUSSY. Cette mention prouve que le château de MUSSY ne fut détruit en totalité qu'en 1670, sous les ordres du maréchal de CREQUI. Ce dernier, maréchal de France dès 1668, gouverneur de la Lorraine, sera nommé gouverneur et commandant général du Luxembourg, par Louis XIV, après la reddition de la ville en 1684 – LONGUYON, c'est tout du moins ce que nous apprennent les archives, contrairement à LONGWY et SANCY, fut une prévôté de peu d'importance. Pour s'en persuader, il suffit de dénombrer les villages qui la composaient. Ce ne sera qu'en 1751, que LONGUYON, élevé au rang bailliage par Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, prit un essor plus important. Outre la ville et villages de l'ancienne prévôté, le nouveau bailliage regroupait sous sa juridiction partie des prévôtés limitrophes d'ARRANCY, de SANCY et de VILLERS la MONTAGNE ; en tout vingt-huit villages. Les appels, tant civils que criminels, primitivement portés à la cour souveraine de Saint-Mihiel, furent à partir de 1667, déférés à celle de NANCY. La prévôté au début du XVII^{ème} siècle était composée de la ville de LONGUYON et des villages de :

COLMEY (terre commune jusqu'en 1602)

COSNES

FLABEUVILLE

FRESNOIS LA MONTAGNE (terre commune jusqu'en 1602)

NOERS (autrefois appelé dans certains actes Noël)

OTHE

PETIT XIVRY

SORBEY

VIVIERS sur CHIERS communément appelé autrefois le "ban de VIVIERS" avec ses écarts de Braumont et Revémont.

LONGWY

La prévôté de Longwy est fort ancienne. Son ancienneté remonte bien avant 1234, date à laquelle le cartulaire de l'abbaye d'ORVAL en fait mention. Pour le spirituel, Longwy dépendait de l'archevêché de TREVES. Elle comprenait la ville haute et son château, la ville basse et les villages de :

AIX SUR CLOIE (*Ais, Hache*)

ATHUS

AUBANGE (*Obange*)

AUDUN LE TICHE (*Audeulx le Teische, Audheu*) Audun l'allemand par opposition à Audun le Roman.

AULTREUX (*Aultru, Aultris*) Village ou hameau situé entre Mont Saint Martin et Piedmont

AUMETZ (*Ametz, Almas*)

BASLIEUX (*Bailleuf, Baillauf*)

BASSOMPIERRE (Betstein ?)

BREHAIN LA VILLE (*Brehan la Ville*)

BURE LA VILLE (*Buri la Ville*)

BURE en châtellerie

BURE en la prévôté

CANTEBONNE

CHATILLON en Ardenne

CHENIERES

CONS (*Compot*)

CRUSNES

CUSSIGNY

CUTRY

ERROUVILLE

GLABAY (faubourg de Longwy)

GODBRANGE

GORCY

GRANCOURT près de Ruelle (*Grandcourt*)

HUSSIGNY (*Hassigny*)

HASSIN annexe d'Orcoville terre de Luxembourg)

HAUCOURT (*Haulcourt*)

HERSERANGE

HOUDLEMONT (*Haudlemont*)

LAIX (*Lais, Leix*)

LAMADELAINE (*La Magdeleine*)

LE PETIT JURI

LEXY (*Lucy*)

LONGLAVILLE

LUDELANGE (*Ludlange*)

MICHEVILLE ? (*Mahivillers*)

MEXY (*Mexi*)

MONT SAINT MARTIN

MORFONTAINE

NONKEIL

OTTANGE (*Ottenge, Ostrange*)

PETIT FAILLY (*Le Petit Faily*)

PIEDMONT

REDELING

REHON (*Rechon*)

ROMAIN

RUSSANGE

SAINTPANCRÉ (*Saint-Pancrace*)

SAULNES (*Sonne la Haulte*)
TELLANCOURT (*Taillancourt*)
THIL (*Tielle*)
TIERCELET (*Tiercellet*)
TRESSANGE
VILLE
VILLERS LA MONTAGNE
VILLERS LE ROND (*Villeron*)

Ainsi que les censes et fiefs des Convers, de la Forest, de la Folie, de Grehier, d'Irpt, de Larimont, de Vaulx, de Puilventeux, de la petite et grande Soxey, avec le moulin de Fresnel et de papellerie de Longwy. Le clergé de Longwy se compose de son clergé, du prieuré de Mont Saint Martin dépendant pour partie de l'abbaye de Saint-Vanne de VERDUN et de l'ordre de Saint-Benoît en l'évêché de TREVES, ainsi que du prieuré de CONS uni à l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne dépendante elle-même de l'évêché de LIEGE.

Nous rappelons qu'à partir de 1605, la Châtellerie de PIERREPONT et les 3 villages compris dans sa mouvance que sont BEUVEILLE, DONCOURT et HAN devant PIERREPONT, sera incorporée à la prévôté de LONGWY. A cet égard, il semble qu'il faille faire une distinction entre la terre et châtellerie de PIERREPONT. Cette dernière est une des composantes de base des institutions féodales avec à sa tête un châtelain. Or le terme de "terre de PIERREPONT" est beaucoup plus extensif. Sous cette dénomination sont assimilés de nombreux villages. Leurs noms figurent dans le descriptif de la prévôté de SANCY en 1394.

Le 30 octobre 1697, par le traité de RYSWICK, la France recéda au duc de Lorraine les prévôtés d'Arrancy, Briey, Bouconville, Conflans, Longuyon, Norroy le Sec, Sancy et le ban de Buzy. Elles avaient été incorporées au bailliage de Longwy par Louis XIV le 1^{er} mars 1685. Précédemment ces prévôtés dépendaient du Bailliage d'Étain créé en 1661 et auparavant du bailliage de Saint-Mihiel à l'exception du Ban de Buzy qui dépendait du bailliage de Nancy. Par le traité de Paris du 21 janvier 1718, le bailliage fut réduit aux villes haute et basse et à huit villages et hameaux que sont : Herserange, Lexy, Longlaville, Mexy, Mont-Saint-Martin, Piedmont, Rehon, Romain et les fiefs de Soxey et de la Colombe.

Les autres villages furent incorporés à la prévôté de VILLERS LA MONTAGNE, créée par le duc Léopold le 12 juillet 1718. Les premières décisions des magistrats de cette nouvelle prévôté furent prises à CONS LA GRANDVILLE, à défaut de locaux suffisants pour les accueillir.

Pendant la domination française et ce, jusqu'à la révolution, les appels des jugements des ressortissants des villages qui composaient le bailliage de LONGWY étaient, en appel, portés devant le parlement de METZ.

Bibliographie

L'essentiel de la composition des prévôtés est tiré du dénombrement du duché de BAR par Monsieur Charles AIMOND au XVII^{ème} siècle.

(a) AD Moselle B 3931 à B 3936 Abbaye de Saint Pierre aux Nonnains.

(b) AD Meuse B 263 ff. 531-532

Suite de l'article dans le prochain numéro.